

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 février 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 février 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1740 (2007) du Conseil de sécurité datée du 23 janvier 2007, par laquelle le Conseil autorisait la création de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUN) pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de la résolution. Dans cette résolution, le Conseil se félicitait de ma recommandation tendant à ce que la MINUN soit dirigée par un Représentant spécial du Secrétaire général.

J'ai l'intention de nommer Ian Martin (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Représentant spécial du Secrétaire général au Népal et chef de la MINUN, avec effet immédiat. M. Martin est mon Représentant personnel au Népal depuis août, fonction qu'il a assumée avec la plus grande compétence, après avoir été le représentant dans ce pays du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki Moon